



COMMUNE DE SAINT-SULPICE

MUNICIPALITÉ

PRÉAVIS N° 14/20
AU CONSEIL COMMUNAL

**DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 95'000.00
POUR LE REMPLACEMENT DE DEUX VÉHICULES
DU SERVICE DES ROUTES ET DE LA VOIRIE**

Saint-Sulpice, le 18 mai 2020

**DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 95'000.00 POUR LE REMPLACEMENT
DE DEUX VÉHICULES DU SERVICE DES ROUTES ET DE LA VOIRIE**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PRÉAVIS

Par le présent préavis, la Municipalité de Saint-Sulpice a l'honneur de soumettre à votre approbation une demande de crédit d'un montant de CHF 95'000.00, en vue du remplacement du châssis cabine et de l'élévateur actuellement utilisés par le service des routes et de la voirie.

2. CHÂSSIS CABINE

Comme indiqué dans le rapport de gestion 2018, la voirie utilise un camion multibennes (« châssis cabine ») SCAM SM34 depuis 2003. Ce camion est utilisé quotidiennement pour transporter des outils ou du matériel à travers la commune ; il est équipé en outre d'un agrégat permettant de déplacer les bennes (notamment au Laviau et sur les parcs en été, ainsi qu'au cimetière). Malgré un entretien soigné et constant effectué par Monsieur Schudel, mécanicien de la voirie, ce camion arrive en fin de vie ; en effet, il ne correspond plus aux normes de pollution actuelle et sa prochaine expertise pourrait être refusée. Il devient donc indispensable de le remplacer après 17 ans de bons et loyaux services.

Dans la vision du développement durable il a été envisagé l'achat d'un véhicule électrique. Malheureusement, après des recherches approfondies, il n'y a pas de châssis cabine électrique permettant le transport d'une charge utile de 5 tonnes ; seules des solutions avec moteurs à explosion existent dans la catégorie recherchée.

Les solutions suivantes ont retenu notre attention et ont été étudiées :

- | | |
|----------------------------------------------|------------------|
| - Mercedes-Benz Sprinter 514 CDI CH 3665mm S | CHF 38'798.35 HT |
| - VW Crafter 50 EM 3640mm | CHF 48'890.00 HT |
| - IVECO Daily 50C18H - C50C | CHF 48'000.00 HT |

Après comparaison des tailles, les modèles Mercedes et Iveco n'ont pu être retenus car ayant un châssis trop long pour adapter notre agrégat ; le choix s'est donc porté sur le camion type VW Crafter, de taille et de volume comparables au modèle actuellement utilisé. Ce véhicule présente le gros avantage de pouvoir être équipé de l'agrégat fixé sur le camion actuel, évitant ainsi une dépense supplémentaire. Il sera, tout comme son prédécesseur, livré en couleur orange et aux armoiries de la commune.

Le fournisseur choisi, le garage P.-A. Keller à Romanel, a déjà fourni deux véhicules à la voirie et travaille à notre entière satisfaction.



3. ÉLÉVATEUR

Parallèlement, le service de la voirie utilise à la déchèterie (depuis 1999) un élévateur à fourche qui, lui aussi, va devoir être rapidement remplacé. Ici encore, quatre offres ont été demandées (2 électriques et 2 diesels). Au vu de la différence de prix, et de l'impossibilité de fixer une tête tournante sur les modèles électriques, c'est encore une fois une option diesel qui a dû être choisie.

Les modèles suivants ont été étudiés :

- TEU FB18 (électrique)	CHF 32'143.30 TTC
- TEU FD18 (thermique)	CHF 26'574.75 TTC
- Clark EPX22i TSU 4800 (électrique)	CHF 42'400.00 TTC
- Clark C20S STD 4070 (thermique)	CHF 38'560.40 TTC

Après comparaison des prix et des performances, c'est la solution la moins chère qui a été retenue, à savoir le modèle TEU FD18.



4. RÉCAPITULATIF DES COÛTS

Les coûts d'achat sont les suivants :

Camion « châssis cabine »	CHF	48'600.00
TVA 7.7 %	CHF	3'474.65
Montage de l'agrégat	CHF	14'867.20
Total - Camion « châssis cabine » TTC	CHF	66'941.85
Élévateur	CHF	24'674.80
TVA 7.7 %	CHF	1'899.95
Reprise	CHF	- 1'400.00
Total - Élévateur TTC	CHF	25'174.75
Divers, imprévus (3 %) et arrondi	CHF	2'883.40
Total TTC	CHF	95'000.00

Si l'élévateur est repris par le vendeur pour CHF 1'400.00, l'objectif de la voirie est de vendre le châssis cabine au plus offrant dès réception du nouveau modèle. Il est possible d'espérer ainsi une remise de quelques milliers de francs selon le prix auquel il sera possible de le revendre.

La garantie du châssis cabine est de 36 mois (ou 100'000 km), celle de l'élévateur de 12 mois (ou 1'000 heures de travail). Pendant cette durée, les services seront effectués chez le vendeur.

Par la suite, le service communal des routes et de la voirie se chargera directement du suivi technique du véhicule, comme c'est le cas actuellement pour les autres véhicules communaux.

5. CONCLUSION

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SULPICE

- vu le préavis municipal n° 14/20
- vu le rapport de la commission chargée de son étude
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 95'000.00 pour le remplacement de deux véhicules pour le service des routes et de la voirie ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante ou par l'emprunt ;
3. d'admettre que cette dépense soit amortie sur 10 ans à partir de 2021.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 18 mai 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Vice-syndic :



M.-A. Panzera



Le Secrétaire :



N. Ray

Délégué municipal : M. Alain Clerc, Syndic